

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1878.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères, voté pour l'exercice 1877, s'élève à fr. 1,650,805 »

Les crédits demandés pour l'exercice 1878 montent à 1,749,085 »

AUGMENTATION. fr. 98,280 »

Le chiffre de cette augmentation ne doit pas être pris dans un sens absolu. D'une part, ainsi que cela a été expliqué dans la note justificative des amendements proposés au Budget de 1877 (*Documents parlementaires*, n° 4), les sommes reportées d'un Budget à l'autre seront versées au Trésor et viendront en déduction de l'augmentation ci-dessus indiquée. D'autre part, l'augmentation est calculée sur l'allocation du Budget ordinaire, allocation que des crédits supplémentaires ont, presque chaque année, accru dans une certaine proportion.

Grâce à l'augmentation proposée, les crédits supplémentaires ne seront plus nécessaires que dans des cas extrêmes et impossibles à prévoir.

Si l'on comparait l'augmentation à la moyenne des dépenses réelles (allocation ordinaire plus les crédits supplémentaires), elle ne serait que de fr. 55,682 66 c^s; c'est ce que les explications suivantes achèveront de faire ressortir.

ART. 51.

Le Gouvernement propose de porter l'allocation de l'article 51 de 70,500 francs à 120,000 francs. C'est une augmentation de 49,500 francs sur le crédit ordinaire. Mais comme ce crédit a été augmenté par des reports des exercices antérieurs et par des crédits supplémentaires, l'augmentation réelle semble devoir être calculée sur la moyenne annuelle des dépenses. Cette moyenne, pour les sept dernières années, en comptant que les crédits votés pour l'exercice 1876 soient complètement absorbés, est de fr. 80,742 54 c^s, ce qui réduirait l'augmentation demandée à fr. 59,257 46 c^s.

L'augmentation paraîtra minime, si la Chambre veut bien considérer que le tarif pour les frais de déplacement, annexé au règlement du 20 avril 1874, n'a pas été appliqué jusqu'ici; que ce tarif comporte, pour certaines catégories d'agents, des augmentations notables de dépenses; enfin, que depuis l'époque où le crédit budgétaire a été établi, il n'a subi aucune modification, bien que le nombre des agences diplomatiques et consulaires ait été augmenté.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les missions en Chine et au Japon occasionneraient à elles seules, en cas de mutations, une dépense presque égale au crédit actuel.

Depuis longtemps, l'exiguïté des ressources n'a pas permis au Gouvernement de confier aux agents des services extérieurs, et surtout aux consuls généraux, des explorations dans les pays où ils sont établis. Il pourrait être pourvu, dans certaine mesure, à cette lacune préjudiciable aux intérêts du commerce, si la somme demandée était votée. De plus, les évaluations budgétaires correspondraient plus exactement aux besoins réels.

ART. 35.

Le crédit proposé est de 110,000 francs. Sur l'allocation votée au Budget de 1877, c'est une augmentation de 35,780 francs.

Toutefois, ainsi qu'il est dit ci-dessus pour le crédit qui figure à l'article 31, cette augmentation n'est qu'apparente. La moyenne des dépenses pour les sept dernières années s'élève à fr. 111,091 65 c^s. Il y aurait donc plutôt une diminution de fr. 1,091 65 c^s.

Mais le Gouvernement tient compte, dans ses propositions, des charges extraordinaires que des événements politiques ont imposées au Budget du Ministère des Affaires Étrangères, et il espère pouvoir, moyennant la somme demandée, venir en aide, plus efficacement que par le passé, aux nombreux Belges qui, trop souvent, se trouvent abandonnés sans secours dans des pays où la charité publique n'est qu'imparfaitement organisée.

ART. 37.

La somme demandée comme crédit ordinaire à cet article, pour l'exercice 1878, comprend une augmentation de 15,000 francs, si on la compare au crédit voté pour 1877. Le relevé des dépenses faites pendant les années 1870 à 1876 donne une moyenne annuelle de fr. 62,483 15 c^s. Il y aurait donc ici encore, en réalité, une diminution de fr. 2,483 15 c^s.

L'article 37 est grevé d'une dépense fixe de 15,000 francs pour une mission extraordinaire en Suisse. Les traitements de disponibilité peuvent, à un moment donné, constituer une charge assez lourde.

Mais ce qui rend surtout indispensable de porter le crédit à 60,000 francs, ce sont les dépenses qu'entraînent naturellement les conférences internationales dont la Belgique est le lieu de réunion, dépenses pour lesquelles il serait difficile de créer un crédit spécial, attendu que ces réunions, pas plus que les motifs qui les provoquent, ne peuvent, le plus souvent, être prévues.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1878, à la somme d'un million sept cent quarante-neuf mille quatre-vingt-cinq francs (1,749,085 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 26 février 1877.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

C^{te} D'ASPREMONT-LYNDEN.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.



BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1878.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	"	282,525 "
2	— du personnel des bureaux	187,525 "	5,000 "	
3	Matériel.	50,000 "	10,000 "	
4	Fonds secrets.	15,000 "	"	
5	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles. .	10,000 "	"	
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
Traitements des chefs de mission.				
6	Allemagne.	58,000 "	"	755,000 "
7	Autriche-Hongrie	58,000 "	"	
8	Brésil	50,000 "	"	
9	Chine	58,000 "	"	
10	Danemark, Suède et Norwége	25,000 "	"	
11	Espagne	50,000 "	"	
12	États-Unis	50,000 "	"	
13	France	58,000 "	"	
14	Grande-Bretagne.	58,000 "	"	
15	Italie.	58,000 "	"	
16	Japon	58,000 "	"	
17	Pays-Bas	58,000 "	"	
18	Portugal	25,000 "	"	
19	Rome	28,000 "	"	
20	Russie	58,000 "	"	
21	Turquie.	28,000 "	"	
A REPORTER. . . . fr.		901,525 "	15,000 "	1,016,525 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	901,325 »	15,000 »	1,015,325 »
	CHAPITRE II (SUITE).			
	<i>Traitements des conseillers ou secrétaires.</i>			
22	Allemagne.	11,000 »	»	
23	Autriche-Hongrie	11,000 »	»	
24	France.	11,000 »	»	
25	Grande-Bretagne.	11,000 »	»	
26	Italie.	8,500 »	»	
27	Pays-Bas	8,500 »	»	
28	Russie	11,000 »	»	
29	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	27,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
30	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	253,050 »	»	253,050 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
31	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses	120,000 »	»	120,000 »
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
32	Traitement d'un chancelier à Paris	8,000 »	»	
33	— — à Constantinople	8,000 »	5,000 »	
34	Traitement de drogmans, frais d'interprètes et de lettrés, et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient.	45,510 »	6,000 »	
35	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels	110,000 »	»	202,510 »
36	Frais de chancellerie.	20,000 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
37	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	60,000 »	50,000 »	110,000 »
	A REPORTER. fr.	1,604,885 »	70,000 »	1,680,885 »

POUR L'EXERCICE 1878.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	1,604,885 .	76,000 .	1,680,885 .
	CHAPITRE VII.			
	COMMERCE, ÉMIGRATION.			
58	Frais divers et encouragements au commerce	42,800 .	"	60,000 .
59	Émigration. — Service médical et surveillance	18,100 .	"	
	CHAPITRE VIII.			
	<i>Pensions, secours et créances arriérées.</i>			
40	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,500 .	"	7,500 .
41	Secours à des fonctionnaires, employés et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	2,000 .	"	
42	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent	3,000 .	"	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	1,675,085 .	76,000 .	1,740,085 .

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1877.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

C^{te} D'ASPREMONT-LYNDEN.

Le Ministre des Finances,

J. MALOU.

(50)

DÉVELOPPEMENTS
DU
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
pour l'exercice 1878.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I ^{er} .		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre.
2	»	Personnel des bureaux. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service . . .
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat d'imprimés, de manuscrits et de cartes, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux et écrits périodiques et autres menus frais 18,100
	b.	Éclairage et chauffage 8,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 19,400
4	»	Fonds secrets.
5	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
Traitements des chefs de mission.		
6	»	ALLEMAGNE. — Traitement d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	AUTRICHE-HONGRIE. — — — — —
8	»	BRESIL — d'un Ministre résident.
9	»	CHINE — — — — —
10	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — — — — —
11	»	ESPAGNE. — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
12	»	ÉTATS-UNIS — — — — —
13	»	FRANCE — — — — —
14	»	GRANDE-BRETAGNE — — — — —
15	»	ITALIE — — — — —
16	»	JAPON — d'un Ministre résident.
17	»	PAYS-BAS — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
18	»	PORTUGAL — d'un Ministre résident
19	»	ROME — d'un Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
20	»	RUSSIE — — — — —
21	»	TURQUIE. — — — — —
		A REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
187,325	5,000	192,325	192,325	»	»	
36,000	10,000	46,000	46,000	»	»	
13,000	»	13,000	13,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
267,325	15,000	282,325	282,325	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
38,000	»	38,000	38,000	»	»	
25,000	»	25,000	25,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
38,000	»	38,000	38,000	»	»	
38,000	»	38,000	38,000	»	»	
38,000	»	38,000	38,000	»	»	
25,000	»	25,000	25,000	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
58,000	»	58,000	58,000	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
634,000	»	634,000	634,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE II (SUITE).
		<i>Traitements des conseillers ou secrétaires.</i>
22	»	ALLEMAGNE . . . — Traitement d'un conseiller ou secrétaire
23	»	AUTRICHE-HONGRIE. — — — —
24	»	FRANCE — — — —
25	»	GRANDE-BRETAGNE . — — — —
26	»	ITALIE — — — —
27	»	PAYS-BAS — — — —
28	»	RUSSIE — — — —
29	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
		CHAPITRE III.
		CONSULATS.
30	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
		CHAPITRE IV.
		FRAIS DE VOYAGE.
31	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.
32	»	Traitement d'un chancelier à Paris
33	»	— — — à Constantinople
34	»	Traitement de drogmans, frais de lettrés et d'interprètes et indemnités à divers employés dans des résidences en Orient.
35	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat, copie et traduction de documents; frais extraordinaires et accidentels
36	»	Frais de chancellerie
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinairement permanentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
634,000	»	634,000	634,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
8,500	»	8,500	8,500	»	»	
8,500	»	8,500	8,500	»	»	
11,000	»	11,000	11,000	»	»	
27,000	»	27,000	27,000	»	»	
733,000	»	733,000	733,000	»	»	
233,050	»	233,050	233,050	»	»	
233,050	»	233,050	233,050	»	»	
120,000	»	120,000	70,500	49,500	»	a) Alexandrie. — 1 drogman . fr. 5,000 — 2 khavass . . . 2,000 Andrinople. — 1 id. . . . 500 Beyrouth. — 1 id. . . . 800 Bucharest. — 1 id. . . . 1,000 Constantinople. — 2 drogmans. . 13,000 — 2 khavass . . . 2,000 — 1 capou oglan . . 360 Jaffa. — 1 khavass . . . 500 Pekin. — 1 lettre-interp. 6,000 — 1 élève interp. . 6,000 Salonique. — 1 khavass . . . 800 Smyrne. — 1 id. . . . 800 Tanger. — 1 drogman . . . 1,300 — 1 khavass . . . 1,000 Tunis. — 1 id. . . . 800 Tripoli. — 1 id. . . . 500 Varna. — 1 id. . . . 800 Roustchouck. — 1 id. . . . 800 Yedo. — 1 lettre-interp. 6,000 Disponible 1,550 Fr. 51,510
120,000	»	120,000	70,500	49,500	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
8,000	5,000	13,000	13,000	»	»	
45,510	6,000	a) 51,510	51,510	»	»	b) Allemagne 2,000 Autriche-Hongrie 2,000 Chine. 2,000 France 2,000 Grande-Bretagne 2,000 Italie 2,000 Japon. 2,000 Pays-Bas. 2,000 Russie 2,000 Turquie 2,000 Fr. 20,000
110,000	»	110,000	74,220	35,780	»	
b) 20,000	»	20,000	20,000	»	»	
191,510	11,000	202,510	166,730	35,780	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
37	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — ÉMIGRATION.		
38	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
39	»	Émigration. — Service médical et surveillance.
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
PENSIONS, SECOURS ET DÉPENSES ARRIÉRÉES.		
40	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement.
41	»	Secours à des fonctionnaires, employés, et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.
42	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
60,000	50,000	110,000	97,000	13,000	»	
60,000	50,000	110,000	97,000	13,000	»	
42,800	»	42,800	42,800	»	»	
18,100	»	18,100	18,100	»	»	
60,900	»	60,900	60,900	»	»	
2,500	»	2,500	2,500	»	»	
2,000	»	2,000	2,000	»	»	
5,000	»	5,000	5,000	»	»	
7,500	»	7,500	7,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
chapitres.	pages.	
Récapitulation.		
I.	152	Administration centrale.
II.	ib.	Légations.
III.	154	Consulats
IV.	ib.	Frais de voyage
V.	ib.	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	156	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	ib.	Commerce, émigration.
VIII.	ib.	Pensions, secours et dépenses arriérées.
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1878.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1878.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1877.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
267,325 »	15,000 »	282,325 »	282,325 »	»	»	
733,000 »	»	733,000 »	733,000 »	»	»	
233,050 »	»	233,050 »	233,050 »	»	»	
120,000 »	»	120,000 »	70,500 »	49,500	»	
191,510 »	11,000 »	202,510 »	166,730 »	35,780	»	
60,000 »	50,000 »	110,000 »	97,000 »	13,000	»	
60,900 »	»	60,900 »	60,900 »	»	»	
7,500 »	»	7,500 »	7,500 »	»	»	
1,673,085 »	76,000 »	1,749,085 »	1,650,805 »	98,280	»	
DIFFÉRENCE. . fr.				98,280		

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1878.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1876, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en conformité de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
188	T' Kint, A.-P.-J. . . .	Envoyé extraordinaire et Ministre plénipoten- tiaire.	5,000	28 février 1876 .	1 ^{er} déc. 1875.	

PENSIONS ÉTEINTES.

					DATE de l'extinction.
97	D'Jong, P.-A.	Patron pilote de 2 ^{me} classe.	818	18 sept. 1862. .	1 ^{er} février 1876.
107	Demeyne, J.-J.	Patron pilote de 1 ^{re} classe.	1,121	12 août 1864. .	1 ^{er} août 1876.
122	Gœdts, F.-J.	Pilote de 1 ^{re} classe . .	1,560	15 mars 1866 .	1 ^{er} sept. 1876.
157	Pikevet, P.	Rameur du sauvetage .	98	5 juillet 1870 .	1 ^{er} octobre 1876.
175	Aernoudt, A.	Patron de feu flottant .	754	15 déc. 1871 .	1 ^{er} juin 1876.
TOTAL. . fr.			4,131		

**PENSIONS MILITAIRES TRANSFÉRÉES AU DÉPARTEMENT
DES TRAVAUX PUBLICS.**

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION	DATE	Observations.
			ANUELLE	de L'ARRÊTÉ.	
34	Labyn, H.-J.	Mousse	275	7 mars 1849 .	
58	De Bauche, J.	Enseigne de vaisseau. .	1,350	8 août 1849. .	
45	Baillieu, F.-C.-L. . .	Enseigne de vaisseau. .	907	50 nov. 1852. .	
55	Wauters, F.	Matelot de 1 ^{re} classe. .	275	50 nov. 1854. .	
60	Van Cauwenbergh, J.-F.	Matelot de 2 ^{me} classe. .	585	16 déc. 1856. .	
69	Schockel, F.-J. . . .	Capitaine lieutenant de vaisseau.	5,512	19 nov. 1858. .	
70	Vander Eecke, Ch. . .	Commissaire de marine de 2 ^{me} classe.	1,900	19 nov. 1858. .	
85	Plateau, F.-J.	Maître de manœuvre de 1 ^{re} classe.	557	29 mai 1860. .	
85	Janssens, S.	Veuve de Demacgt, J.-B. chauffeur.	110	29 sept. 1860 .	
90	Van Craenenbroeck, G.	Chauffeur	585	4 mai 1861. .	
91	Van Becelaere, B.-J. .	Matelot de 5 ^{me} classe. .	360	28 juin 1861. .	
92	Sappenberghs, M.-A. .	Veuve de Steenweghen, C. chauffeur.	110	27 sept. 1861 .	
95	Vanschoubroeck, F. . .	Lieutenant de vaisseau de 2 ^{me} classe.	1,900	25 janvier 1862.	
95	Durant, F.-J.	Chirurgien-major. . . .	2,280	4 juillet 1862 .	
101	Wolter, M.	Commissaire de marine de 2 ^{me} classe.	1,900	24 février 1865 .	
112	Lauwers, J.-B.	Matelot de 1 ^{re} classe . .	275	12 août 1864. .	
128	Reiss, N.	Chirurgien aide-major .	1,190	10 août 1867. .	
143	Sinkel, J.-L.-E. . . .	Lieutenant de vaisseau .	2,508	14 nov. 1869. .	
150	Vansteen, E.-D. . . .	Chauffeur de 1 ^{re} classe .	585	22 mars 1870 .	
151	Seghers, J.	Enseigne de vaisseau. .	1,350	2 mai 1870. .	
152	Hoed, P.	Capitaine lieutenant de vaisseau.	2,760	2 mai 1870. .	
153	Picard, E.	Lieutenant de vaisseau .	2,850	5 juillet 1870 .	
163	Vuybert, J.-P.	Premier maître de manœuvre.	792	22 février 1871 .	
164	Larsen, L.-P.	Maître de manœuvre de 2 ^{me} classe.	512	22 février 1871 .	
165	Perlau, A.	Lieutenant de vaisseau .	1,900	5 déc. 1871. .	
TOTAL. . . fr.			30,528		

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1877, le Département des Affaires Étrangères comptait 79 pensions s'élevant à fr.	92,716	»
Depuis cette époque, une pension a été conférée; elle est de	fr. 5,000	»
ENSEMBLE.	fr. 97,716	»
Cinq pensions se sont éteintes; elles montent à	4,151	»
Vingt-cinq pensions militaires provenant de la marine ont été transférées au Département des Travaux Publics; elles ont figuré dans les listes antérieures pour une somme de	30,528	»
Reste donc à servir pour les 50 pensions restant inscrites au Département des Affaires Étrangères. . . fr.	63,057	»